

RÉGION DE L'EXTREME NORD

FAR NORTH REGION

DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY

MAYO-DANAY DIVISION

COMMUNE DE KAI-KAI

KAI-KAI COUNCIL

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SECRETARIAT GENERAL

**DECISION MUNICIPALE N° 60 /DM/C/SG/KK/2020 PORTANT ANNULLATION DES
DECISIONS D'ATTRIBUTION DES MARCHES**

LE MAIRE, MAITRE D'OUVRAGE

- Vu la constitution ;
 - Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales
 - Vu la loi n°2019/023 du 23 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun ;
 - Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux et ses textes modificatifs subséquents ;
 - Vu le Décret n° 93/321 du 25 novembre 1993 portant création de la commune rurale de KAI-KAI, ensembles ses modificatifs subséquents ;
 - Vu le Décret n° 2004/275 du 24 mars 2004 portant code des marchés publics ;
 - Vu le Décret n° 2012/074 portant création, organisation et fonctionnement des commissions des passations des marchés publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 Aout 2013 ;
 - Vu le Décret n°2017/343 du 03 juillet portant nomination des Préfet ;
 - Vu l'arrêté n°000360/A/MINDDEVEL constatant l'élection de monsieur **BACHIRE ADOGOYE**, Maire de la Commune de KAI-KAI et de ses Adjoints ;
 - Vu la lettre n°002899/MINMAP/SG/BERD/ST/NMIAN du 07/06//2020 du Ministre Délégué de la Présidence de la République Chargée des Marchés Publics ;
- Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : Sont à compter de la date de signature de la présente décision, annulées les décisions d'attribution concomitantes n°40/DM/C/KK/SG/2019 du 18/12/2019 et n°14/DM/C/KK/SG/2019 du 28/12/2019 Relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°012 BIS/2019 AONO/C/KAIKAI/CIPM-BEC pour les travaux de construction de l'hôtel de ville de KAI-KAI, aux Établissements **MAP'S et MINES SARL** et Groupement Ets **EIZBIO WAIYE YAKUBU et MEDCOM SARL**.

Article 2 : Le Maire et le Secrétaire Général sont chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KAI-KAI, le 07 AOUT 2020

AMPLIATIONS:

- > MINMAP/YDE
- > ARFEICOM/EN/MRA
- > ARMP/EN/MRA
- > PREFECTURE/MD/YGA
- > DDMINDEVEL/MD/YGA
- > DD/MINMAP/MD/YGA
- > CIPM/KK
- > CRTV/RRD
- > INTÉRESSÉ
- > AFFICHAGE

Le Maire,

Bachire Adogoye
CONTROLEUR PRINCIPAL DU TRESOR